



Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Communiqué de presse

Paris, le 30/09/21

## Loi Rilhac : les écoles sacrifiées par les député·es

Le mercredi 29 septembre, la proposition de loi Rilhac, qui vise à donner aux directeurs et directrices d'école une délégation de l'autorité académique et à leur conférer une autorité fonctionnelle, a été adoptée en deuxième lecture à l'Assemblée nationale. Alors que les écoles sont encore déstabilisées par la crise sanitaire, les député·es ont donc choisi d'entériner cette transformation majeure du fonctionnement des écoles contre l'avis de la majorité des directeurs et directrices.

N'écouter pas la mobilisation des personnels venu·es jusque devant les fenêtres de l'Assemblée pour faire entendre leur colère, les parlementaires ont voté un texte dont les conséquences désastreuses peuvent d'ores et déjà être anticipées : éclatement des salles des maître·ses dont la cohésion faisait jusque là la force des écoles, surcharge de travail et mise sous pression des directeurs et directrices transformé·es en supérieur·es hiérarchiques à leur corps défendant, transformation insidieuse du travail d'équipe en un travail subordonné et épuisement professionnel des personnels du premier degré. Les élèves ne pourront que pâtir de ce bouleversement qui ne répond absolument pas aux besoins exprimés sur le terrain : les élèves réussissent et s'épanouissent d'autant mieux qu'ils et elles se sentent entouré·es par des équipes pédagogiques soudées. Qu'en sera-t-il lorsque les directeurs et directrices cesseront de s'investir par dépit ou lorsque les enseignant·es perdront cette motivation qui les fait tenir jour après jour ?

**Pour obtenir le retrait de cette proposition de loi, qui doit désormais repasser en deuxième lecture au Sénat à partir du 20 octobre, la fédération SUD éducation appelle l'ensemble des personnels du premier degré à se mobiliser. Convaincue que cette loi ne résoudra aucun problème mais déstabilisera en profondeur les écoles, la fédération SUD éducation est résolue à construire, dans l'unité syndicale la plus large possible, un mouvement de grève pour gagner ce combat et défendre le fonctionnement collectif des écoles.**

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

